

Association Ranimons la cascade !

Salles-la-Source, le 14/12/2015



c/o M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
ranimonslacascade@gmail.com
Tél : 06 84 32 99 79

2006^{ème} jour de mobilisation

189 « J'aime » sur Facebook

1016 signataires pétition

Objet : demande de réponse

Lettre recommandée avec AR

Monsieur Yves Delpérié,
Procureur de la République
Boulevard de Guizard
BP 3123
12031 RODEZ Cedex 09

Monsieur le Procureur de la République,

Par de très nombreux courriers, nous vous avons signalé, depuis plus de deux ans, de nombreuses violations graves de la loi, ou de forts soupçons de ces violations, concernant la Société Hydroélectrique de la vallée de Salles-la-Source. Nous vous avons demandé en conséquence et avec insistance quelle était votre décision concernant certains de ces délits et pour certains d'entre eux, où en était l'enquête menée par le SRPJ.

Nous avons souligné l'urgence de ces réponses attendues compte tenu de la forte médiatisation de l'affaire, des nombreux procès en cours, de la recherche de solution par les inspecteurs de la mission d'inspection générale CGEDD-CGEIET.

Nous avons communiqué à plusieurs reprises sur ces courriers auprès de nos adhérents et sympathisants qui ne comprennent pas le silence en réponse de votre part et s'impatientent.

Nous vous avons à nouveau sollicité le 9 octobre 2015 (AR du 12 octobre 2015) pour demander une audience pour en comprendre les causes : silence à nouveau de votre part, si ce n'est sur **un seul** des six points que nous avons soulevés, à savoir : les dépassements de production et vente d'électricité autorisés depuis 2012.

Sauf erreur de notre part, l'article 40-2 du Code de procédure pénale vous impose d'aviser les personnes à l'origine du signalement, de la suite donnée à leurs actions.

Devrons-nous manifester devant les grilles du tribunal pour qu'enfin celui qui a charge de faire respecter la loi la respecte lui-même ?

Souhaitant ne pas devoir en arriver là, veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,
le Président,
Bernard Gauvain

Copies à Monsieur Pierre VALLEIX, Procureur régional près la cour d'appel de Montpellier et à Madame Christiane Taubira, Garde des Sceaux